

**Assemblée générale**

Soixante et unième session

Documents officiels

30^e séance plénièreVendredi 13 octobre 2006, à 10 heures
New York

Président : M^{me} Al-Khalifa (Bahreïn)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Points 48 et 62 de l'ordre du jour (suite)**2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique****Note du Secrétaire général (A/61/218 et Corr. 1)****Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international****a) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international****Rapport du Secrétaire général (A/61/212)****Note du Secrétaire général (A/61/69 et Add.1)****b) Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique****Rapport du Secrétaire général (A/61/213)**

M^{me} Sahu (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter le Secrétaire général de son rapport complet sur le développement de l'Afrique (A/61/212), qui met l'accent sur le développement important qui a eu lieu en Afrique et les défis auxquels le continent a à faire face, ainsi que sur l'appui apporté par la communauté internationale pendant l'année

écoulée. Le rapport insiste également sur le fait que l'ONU s'est engagée comme elle ne l'avait encore jamais fait à travailler avec les pays africains pour réaliser leur potentiel en matière de développement.

Avant de poursuivre, je voudrais associer ma délégation aux déclarations faites par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant des Philippines au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Il ne fait aucun doute que la question de la paix et de la prospérité en Afrique occupe une grande place dans notre cœur. La promotion de la paix et le renforcement du développement socioéconomique en Afrique en vue de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement figurent depuis longtemps parmi les questions débattues dans cette salle. La réalisation de ces objectifs ne sera possible que grâce à un partenariat concret entre l'Afrique, la communauté internationale, le secteur privé et la société civile.

Nous partageons l'avis du Secrétaire général, exposé dans son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/61/1), selon lequel les besoins particuliers de l'Afrique exigent des efforts urgents et concertés, ainsi qu'un appui continu et indéfectible de la part de toutes les parties prenantes. Nous convenons aussi avec lui que nous avons constaté ces dernières années un engagement accru de la communauté internationale et une volonté plus affirmée de l'Afrique en ce qui concerne la réalisation des OMD.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



Le règlement des conflits et les processus de paix sont mis en œuvre dans un grand nombre de régions, tandis que le rôle de l'Union africaine et la coopération conjointe tant aux niveaux national que régional dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ont été renforcés.

Cela témoigne de la volonté de l'Afrique de façonner son propre avenir grâce à des initiatives prises par les Africains et avec leur participation active. Il est également encourageant d'apprendre que les promesses et engagements en matière d'aide publique au développement que l'ONU, les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et communautaires ont adressés à l'Afrique seraient en augmentation. Nous nous félicitons en particulier de l'appui concret apporté à la région, notamment l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale, les initiatives des Villages du Millénaire et d'autres projets entrepris ces dernières années dans divers cadres.

À la lumière de ces perspectives encourageantes, la Thaïlande s'associe à la communauté internationale pour appuyer les efforts continus visant à promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique et maintient son engagement de participer pleinement aux initiatives conjointes de son propre chef ou par l'intermédiaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), du Groupe des 77 et de la Chine ainsi que d'autres enceintes internationales.

Dans les dernières années, la Thaïlande a intensifié ses efforts pour renforcer la coopération avec les pays africains. Nous avons proclamé l'année 2005-2006 « Année de l'Afrique »; ce thème doit servir de ligne directrice à nos programmes de coopération bilatérale et trilatérale avec les pays donateurs et les organisations internationales, afin de faire progresser le partenariat dans les domaines qui entraîneront des répercussions positives à long terme sur le développement de l'Afrique, en particulier en matière de développement des ressources humaines et du renforcement des capacités.

S'appuyant sur le principe du développement autonome et dans le but d'aider les pays africains à diversifier leurs bases de production, la Thaïlande met en œuvre des programmes de coopération technique en faveur de l'Afrique dans toute une série de domaines d'intérêt commun. Cette année, une centaine de bourses pour des cours de formation et des échanges

d'experts ont été offertes dans les domaines de l'agriculture, du développement rural, du développement des industries de services et des petites et moyennes entreprises. Nous continuons à être résolus à renforcer notre partenariat avec l'Afrique par diverses formes de coopération, notamment les cours de formation internationaux annuels offerts par l'Agence thaïlandaise de coopération pour le développement international.

Dans le domaine de la santé, la Thaïlande a assuré une coopération technique pour aider directement les pays africains à lutter contre le VIH/sida et les épidémies de paludisme. Des experts thaïlandais ont assuré le transfert de technologies nécessaire pour la fabrication de médicaments et ont aidé à créer des usines capables de fabriquer des médicaments à faible coût. Du personnel médical, des équipements et des bourses pour le personnel médical africain ont également été offerts. Nous pensons que ces efforts ont des répercussions considérables. La Tanzanie dispose maintenant d'un médicament antipaludique appelé Thaitanzunate, dont le prix est abordable, ainsi qu'un traitement du VIH appelé TTVIR, à un prix également abordable. Ces médicaments sauvent des vies et devraient aider davantage de pays à être autonomes. La région de l'Afrique de l'Ouest bénéficie d'un programme similaire. Nous espérons que ce type de coopération se répandra dans toute l'Afrique.

La mise en commun des expériences en matière de prévention et de lutte contre la grippe aviaire est un autre domaine dans lequel la Thaïlande travaille actuellement en étroite collaboration avec l'Afrique. Les partenaires de développement, comme le Programme des Nations Unies pour le développement, fournissent une aide financière et technique essentielle. La Thaïlande entretient avec ses voisins une coopération fructueuse pour mettre en place un système de mise en commun de l'information, qui aidera à surveiller les épidémies et à les signaler rapidement aux organisations internationales compétentes. Nous sommes disposés à coopérer avec tous les pays touchés et à partager avec eux nos données d'expérience et nos pratiques optimales. Le renforcement du partenariat pour la coopération avec l'Afrique restera toujours un élément important de la politique étrangère de la Thaïlande.

Ces dernières années, toute une série d'aides et d'actions ont été entreprises dans le cadre multilatéral. Cependant, le chemin à parcourir pour réaliser les

objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique est encore long et parsemé d'innombrables obstacles. Un appui international sincère et engagé, en particulier une aide financière régulière et prévisible, demeure une priorité pour le développement global et la stratégie de lutte contre la pauvreté. Le financement novateur du développement et l'élaboration de programmes de renforcement des capacités sont essentiels pour que l'Afrique puisse tirer parti de la mondialisation et du développement du commerce international. De nombreux engagements ont été pris en faveur de l'Afrique, et seule leur mise en œuvre conduira à des résultats concrets et persistants pour le développement durable de la région.

M. Liu Zhenmin (Chine) (parle en chinois) : La délégation chinoise voudrait tout d'abord remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de son rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (A/61/212). La Chine s'associe à la déclaration faite par le représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Cette année marque le cinquième anniversaire du lancement du NEPAD. Au cours des cinq dernières années, les pays africains ont fait d'énormes efforts pour mettre en œuvre le NEPAD, en prenant des mesures vigoureuses dans les domaines des infrastructures, des technologies de l'information et des communications, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture, des sciences et de la technologie, de l'égalité des sexes et du Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Nous apprécions hautement ces efforts et sommes heureux de constater que l'économie africaine a, au cours des dernières années, maintenu un rythme soutenu de croissance et a créé les conditions nécessaires pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement durable. Parallèlement, la communauté internationale a accordé au développement de l'Afrique une place hautement prioritaire et lui a consacré davantage d'aide. Dans le cadre de l'application du Document final du Sommet mondial de 2005 et du document final de la récente réunion de haut niveau, certains pays développés ont pris des mesures pratiques pour accroître l'aide et l'allègement de la dette. La coopération Sud-Sud, en particulier entre les pays africains et d'autres pays en développement, s'intensifie. Ce sont tous là des éléments positifs propices au développement de l'Afrique.

Cependant, comme le rapport du Secrétaire général le met en lumière, la communauté internationale a pour tâche principale de consolider

cette dynamique positive et de remplir ses engagements. Les pays africains doivent mener des stratégies nationales de développement, renforcer la coordination entre eux et mobiliser toutes les ressources pour promouvoir ensemble le développement de l'Afrique. La communauté internationale doit fournir l'aide promise à l'Afrique et aider et appuyer les pays africains dans leurs efforts de développement. L'ONU doit renforcer la collaboration et la coordination de son appui au NEPAD.

Dans son récent rapport, le Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique a souligné combien il importait de surveiller la mise en œuvre du NEPAD. Il s'agit d'une question importante. Considérant les progrès réalisés l'année dernière dans la mise en œuvre du NEPAD, ainsi que le rapport portant sur la question, la délégation chinoise souhaite faire les observations suivantes. Tout d'abord, la principale caractéristique du NEPAD est qu'il a été mis en place et est géré par des pays africains. En tenant compte des besoins des pays africains, il mobilise la coordination de l'aide internationale et l'appui au développement de l'Afrique. Il est nécessaire de combiner ces deux aspects par un dialogue régulier.

Les rapports du Secrétaire général et du Groupe consultatif ont résumé les efforts et les priorités d'action des pays africains. Ils ont également relevé les points faibles de l'appui international.

En termes de financements, notamment, le fossé reste très grand entre l'appui international et les besoins réels de l'Afrique. Nous pensons qu'il faut adopter des mesures globales pour surmonter les difficultés qui naissent de l'insuffisance des ressources financières. Il faut prendre des mesures pour veiller à ce que les fonds disponibles soient utilisés de la façon la plus efficace, en fonction des priorités définies par les pays africains.

Vu les besoins des pays africains, nous devrions continuer à accroître les apports financiers. En plus de l'aide d'urgence, des allègements de dette et de la coopération technique, nous devrions fournir une assistance supplémentaire au développement en Afrique. Notre action devrait s'appuyer sur une perspective à long terme et aider les pays africains à renforcer leurs capacités, afin qu'ils attirent davantage d'investissements étrangers directs et améliorent leurs moyens d'autofinancement.

Deuxièmement, le NEPAD est un cadre pragmatique. L'une de ses priorités est d'aider les pays africains à s'intégrer à l'économie mondiale et à tirer parti au maximum des possibilités offertes par la mondialisation de l'économie. La communauté internationale doit donc adopter une série de mesures en ce sens. Des efforts doivent être consentis pour corriger les distorsions commerciales et élargir les possibilités d'échanges des pays africains. Les pays doivent œuvrer de concert à une reprise prochaine du Cycle de Doha, exhorter les principaux pays développés à faire montre de volonté politique – notamment par la réduction des subventions agricoles – et ouvrir davantage leurs marchés aux exportations des pays africains, ce qui apportera à ces derniers des avantages tangibles dans les échanges multilatéraux.

Nous devons mettre pleinement à profit la situation favorable actuelle, caractérisée par des cours élevés des matières premières, pour permettre aux pays africains de tirer parti de leurs avantages en matière de ressources, ce qui améliorera leur diversification économique. Il faudrait fournir aux pays africains une assistance commerciale pour les aider à accroître leur participation au commerce mondial et à profiter eux aussi des bienfaits de la mondialisation économique.

Troisièmement, la coopération Sud-Sud peut aider les pays africains dans leur développement. Les pays en développement sont nombreux, et ont chacun leurs points forts. La coopération Sud-Sud, reposant sur la tradition historique et sur une nouvelle force motrice, offre un potentiel immense. Il faut exploiter pleinement ce potentiel qui peut venir s'ajouter utilement à la coopération Nord-Sud. Sur cette base, nous favoriserons énergiquement la coopération Sud-Sud et ferons tout notre possible pour contribuer à la mise en œuvre du NEPAD.

Dans les 10 dernières années, la Chine et l'Afrique se sont traitées avec sincérité, se sont fourni un appui réciproque et ont mené des programmes de coopération Sud-Sud sur une base d'égalité et de recherche d'avantages mutuels, et ont ainsi favorisé un progrès économique et social conjoint. La Chine a apporté aux pays africains un concours énergique pour l'application du NEPAD. Nous avons établi des relations avec son secrétariat dès sa création. Le Forum de coopération Chine-Afrique, créé en 2000, a, comme le NEPAD, l'objectif de promouvoir une coopération mutuellement bénéfique et un développement conjoint. Tous deux ont aussi des priorités identiques en matière

de développement. Nous avons adopté un large éventail de mesures destinées à aider les pays africains.

Depuis 2000, le Gouvernement chinois a annulé 156 créances sur 31 pays africains concernés par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et faisant partie des pays les moins avancés (PMA), pour un total de 10,5 milliards de yuan.

Le Gouvernement chinois a aussi pris des mesures décisives afin d'accorder un traitement préférentiel aux pays africains et permettre à un plus grand nombre de produits africains d'entrer sur le marché chinois. En 2005, le volume d'échanges commerciaux bilatéraux entre la Chine et l'Afrique a atteint 39 milliards 746 millions de dollars, avec un déficit de 2 milliards 380 millions de dollars pour la Chine.

Le Gouvernement chinois a aussi exécuté 63 projets d'aide dans 48 pays et régions d'Afrique et a envoyé 54 cargaisons de produits. Ces projets et dons étaient axés sur le développement agricole, l'infrastructure, la construction, la formation des ressources humaines et la coopération dans le domaine de la médecine et de la santé.

À la suite des exemptions de droits de douane accordées par la Chine à certaines matières premières importées de 25 PMA africains à compter du 1^{er} janvier de l'année dernière, il a été décidé de faire bénéficier également de ces conditions la Guinée équatoriale, l'Angola et le Sénégal à compter du début de cette année. Le Gouvernement chinois encourage les entreprises chinoises qui en ont la capacité à investir et construire des usines en Afrique. À la fin de l'année dernière, le total des investissements directs chinois en Afrique s'élevait à 1 milliard 180 millions de dollars et plus de 800 usines y avaient été construites.

La coopération dans le domaine des ressources humaines est un élément clef de la collaboration entre la Chine et l'Afrique. L'année dernière, la Chine a invité 3 066 personnes venues de 50 pays et organisations régionales d'Afrique à suivre en Chine suivre des formations dans les domaines de la politique étrangère, de l'économie, du commerce, de l'agriculture, de la sylviculture et de l'audit. Des programmes sino-africains sur la coopération en matière de protection de l'environnement et le volontariat des jeunes ont été lancés. À l'heure actuelle, environ 1 100 étudiants venus de 46 pays africains sont en Chine grâce à des bourses fournies par le Gouvernement chinois. Au cours de la réunion des

ministres de l'éducation, qui s'est tenue dans le cadre du Forum de coopération Chine-Afrique de l'année dernière, la Chine a annoncé plusieurs nouvelles mesures, dont la fourniture d'une formation à 1 000 responsables de l'éducation et enseignants africains par an entre 2006 et 2008, et le doublement du nombre d'étudiants africains qui pourront bénéficier de bourses du Gouvernement chinois dans les cinq prochaines années.

Un sommet du Forum de coopération Chine-Afrique se tiendra à Beijing du 3 au 5 novembre 2006. Les dirigeants chinois et africains aborderont les questions de l'amitié, de la paix, de la coopération et du développement, et élaboreront ensemble des plans pour une coopération amicale entre la Chine et l'Afrique. Je suis persuadé que cela améliorera encore la qualité de l'appui apporté par la Chine au NEPAD dans différents domaines.

La Chine est le plus grand pays en développement du monde, et l'Afrique est le continent qui compte le plus grand nombre de pays en développement. Au cours de la décennie passée, nos destins ont été liés. Le Gouvernement chinois continuera, comme toujours, de renforcer sa coopération avec l'Afrique et d'apporter dûment sa contribution à la revitalisation du continent africain.

M. Ehouzou (Bénin): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord d'exprimer l'appréciation de la délégation béninoise pour la qualité des informations contenues dans les différents rapports présentés par le Secrétaire général à l'appui de nos débats sur les points 48 et 62 a) et b).

Ma délégation s'associe ensuite à la déclaration faite hier par le Représentant permanent de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et la Chine.

Le Bénin se félicite de l'examen en commun des trois points à l'ordre du jour, qui confirme, s'il en était encore besoin, les liens qui existent entre la paix et le développement. D'ailleurs, un bel exemple vient de nous être donné avec l'attribution, hier seulement, du Prix Nobel de la Paix à M. Muhammad Yunus du Bangladesh, pour son engagement au service des pauvres à travers la microfinance.

Il est heureux de constater que la communauté internationale ne reste pas indifférente à la situation qui prévaut en Afrique sur les plans politique, économique et social, et qui projette l'image d'un continent imprévisible voire instable, capable aussi

bien du meilleur que du pire et dont une large proportion des populations vit dans la pauvreté la plus abjecte.

En effet, à la lecture des rapports du Secrétaire général, à savoir « 2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique »; « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international » et « les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique », il apparaît que les pays africains, individuellement et collectivement, se sont engagés, pendant ces dernières années, dans de profondes réformes institutionnelles afin de créer un environnement propice à une croissance économique soutenue et un développement, pendant que, dans le même temps, les pesanteurs sociales ainsi que les réticences au changement dans d'autres domaines rendent précaires les acquis et retardent l'avènement d'un véritable épanouissement des populations.

Si le développement de tout pays est un processus de longue haleine celui de l'Afrique, en tant que continent, ne saurait être obtenu très rapidement. C'est pourquoi, malgré les efforts que déploient les pays africains et malgré les chiffres impressionnants qui ont été énumérés par les donateurs au titre de leur assistance, les résultats escomptés ne sont pas toujours à la mesure des objectifs retenus.

C'est dire qu'il est nécessaire de prendre la pleine mesure des différents défis à relever afin de proposer des solutions dans une perspective s'inscrivant dans le long terme. L'un des premiers outils pour enclencher le processus du développement est incontestablement la bonne gouvernance, car l'absence de démocratie ainsi que les inégalités sociales engendrent des tensions sociales, des conflits d'intérêt en même temps qu'elles aggravent la pauvreté.

Dans ce cadre, le Bénin renouvelle son attachement à la démocratie, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, la primauté du droit, le respect de la dignité humaine et des droits de l'homme comme des conditions nécessaires pour la mise en place d'un environnement propice au développement durable. Il y a cependant lieu de souligner que quels que soient les progrès accomplis au plan national dans ces différents secteurs et qu'indépendamment de la bonne volonté des pays africains à entreprendre des réformes institutionnelles, politiques, économiques et

sociales, aucun progrès ne saurait se réaliser si l'environnement international ne venait pas en soutien aux efforts nationaux et si les occasions de changement sur le plan international se révélaient quasi inexistantes.

L'une des causes exogènes des conflits en Afrique tient à la prolifération et la circulation illégales d'armes en provenance de sources extérieures à l'Afrique. Le Bénin estime que la communauté internationale ne peut plus raisonnablement continuer à faire la sourde oreille aux cris de détresse des milliers de personnes, de femmes et d'enfants qui sont du jour au lendemain jetés sur le chemin de l'exil dès lors qu'apparaît un foyer de tension en Afrique.

Comment comprendre que les jeunes dont fait état le rapport du Secrétaire général, qui croupissent sous le poids de la misère et attirent à peine l'attention des généreux donateurs pour obtenir d'eux, ne serait-ce que 1 dollar par jour pour leur survie, soient les mêmes que l'on arme pour en faire de groupes de supposés rebelles ou des hommes sans foi ni loi?

Le Bénin pense qu'il est indécent de vouloir la paix et le développement pour l'Afrique tout en se montrant prompt à alimenter et à raviver en sous-main des tensions inhérentes à toute société qui auraient pu trouver des solutions par des voies pacifiques. Le Bénin croit fermement au règlement pacifique des conflits ainsi qu'aux relations de bon voisinage, car le développement n'est possible que dans un environnement apaisé.

À cet égard, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) porte en lui la renaissance de l'Afrique. La mise en œuvre dans la transparence des grands axes de ce programme commun, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement, de l'énergie, des technologies de l'information et de la communication, permettra à n'en point douter au continent africain de véritablement décoller, ce qui donnera de meilleures perspectives à des milliers de jeunes Africains qui ne seront plus obligés de s'exiler ou de regarder ailleurs pour un meilleur devenir. Il est donc important que le soutien de la communauté internationale à la mise en œuvre du NEPAD vise la réalisation des programmes identifiés dans des délais raisonnables afin de leur permettre d'avoir un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

L'engagement de la communauté internationale doit aussi se remarquer à travers l'augmentation du

volume de l'aide publique au développement, l'accroissement des investissements directs étrangers ainsi que le renforcement des capacités productives des pays africains. Des efforts doivent également être poursuivis dans le domaine de la bonne gestion de la dette extérieure de manière à éviter que les pays qui auraient bénéficié de mesures d'annulation ne retombent dans le statu quo *ante*.

Le Bénin, tout en exprimant son appréciation à tous les partenaires de développement de l'Afrique qui œuvrent inlassablement à l'émergence de notre continent, partage l'idée que beaucoup reste à faire. Le défi est d'autant grand et des mesures hardies plus nécessaires que l'Afrique compte aujourd'hui 34 des pays les moins avancés. Le Bénin en appelle donc à la responsabilité et la solidarité des partenaires bilatéraux et multilatéraux pour qu'ensemble et dans un esprit de partenariat, on trouve aux problèmes auxquels font face les pays africains, parmi lesquels figure en bonne place le paludisme, des solutions susceptibles de les faire sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de la marginalisation.

M. Arias Cárdenas (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*): La République bolivarienne du Venezuela, qui devient de plus en plus pluraliste et hétérogène tout en renouant avec ses racines historiques et culturelles, œuvre sans relâche contre la faim et la pauvreté et en faveur du développement, tant à l'intérieur de ses frontières que dans les pays frères, en particulier en Afrique. De même, notre pays œuvre inlassablement à l'instauration des conditions requises pour assurer le développement durable de nos peuples.

Le Gouvernement vénézuélien offre son concours et sa coopération à l'ensemble des programmes et activités d'aide et de coopération – en vue de leur extension et poursuite – dont l'objectif est de permettre aux peuples africains de prendre une part active à l'amélioration de l'environnement socioéconomique, condition fondamentale pour consolider la paix et la sécurité dans le monde.

En offrant sa coopération à l'Afrique, le Venezuela ne se limite pas à donner ce qu'il a à profusion. Il fait œuvre de solidarité aux fins de la croissance commune. Nous retrouvons dans nos populations d'origine africaine une sagesse ancestrale héritée de nos racines africaines. Le Venezuela considère que cette coopération entre nos peuples bénéficie à tous.

Le système des Nations Unies constitue, selon nous, le cadre idoine pour mobiliser l'appui international en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). À cet égard, le Gouvernement vénézuélien a élaboré un programme de coopération avec l'Afrique, qui prévoit essentiellement le versement, à travers le Programme alimentaire mondial, d'une aide alimentaire de plus de 3,8 millions de dollars aux pays frères du Burkina Faso, de la Gambie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger, ainsi que l'octroi d'une aide d'urgence non remboursable aux peuples frères du Kenya, de la Gambie, du Sahara occidental et de la Somalie, à hauteur de 4,3 millions de dollars.

Par ailleurs, nous souscrivons à l'idée que les programmes des Nations Unies concernant l'Afrique doivent s'évertuer à mettre en place un système d'appui intégré à la Commission de l'Union africaine, incluant l'appui fourni au NEPAD, de manière à constamment prendre en compte les points de vue des gouvernements africains et, ainsi, de répondre aux priorités de la région en termes de développement.

À l'heure actuelle, les perspectives sont bonnes pour ces relations et pour la coopération Sud-Sud que notre pays encourage. Les peuples africains sont très intéressés par ce nouveau type de relations entre pays frères, qui est favorisé dans le contexte des réunions de l'ONU. Notre gouvernement, par l'intermédiaire du Ministère des affaires étrangères et en particulier du Bureau du Vice-Ministre pour l'Afrique, a élaboré un ordre du jour africain. Celui-ci propose tout un éventail d'activités dans les domaines de la diplomatie, de la culture, de l'éducation, de la santé et de la coopération, et surtout, il met l'accent sur la fierté que nous retirons de notre héritage africain.

Nous collaborons avec le réseau vénézuélien des personnes d'ascendance africaine. Par ailleurs, nous travaillons actuellement à la mise en œuvre de la Déclaration de Durban de 2001 sur la lutte contre toutes les formes de discrimination raciale. Nous appliquons également les dispositions du Programme d'action de Durban à travers la création d'une commission gouvernementale visant à éliminer, une fois pour toutes, la discrimination raciale qui sévit dans notre pays.

Ce que nos pays considèrent comme de la solidarité entre militants doit devenir une forme de justice rendue par des actions concrètes de la part des anciens pays coloniaux, qui ont alimenté leur propre

développement en pillant l'Amérique latine et l'Afrique.

S'agissant de coopération et de renforcement des relations Sud-Sud, la République bolivarienne du Venezuela entretient des relations constantes avec les pays africains, notamment en renforçant, comme elle l'a fait ces deux dernières années, ses liens diplomatiques directs avec plus de 12 pays et bien d'autres partenaires. Nous avons accru le nombre de nos représentants sur le continent, et nous considérons que la région fait clairement partie de nos alliés. Au cours de l'année passée, le Venezuela a conclu de nouveaux accords avec divers pays africains – dont beaucoup sont parmi les pays les moins avancés – afin de promouvoir la coopération politique, économique, sociale, culturelle et énergétique, ainsi que le multilatéralisme et le respect du droit international.

M. Jenie (Indonésie), Vice-Président, prend la présidence.

La coopération et la solidarité entre les peuples forment les principes directeurs de notre politique étrangère. Nous avons donc intensifié notre coopération avec l'Afrique dans des domaines comme le renforcement des institutions, la lutte contre la désertification et l'aide humanitaire, sous forme de vivres et d'assistance au lendemain de catastrophes naturelles. Nous avons l'intention d'assurer un suivi et d'apporter notre appui à travers l'ouverture, au Mali, d'un bureau de la Banque de développement économique et social du Venezuela. Cette institution honorera l'engagement pris par Hugo Chávez Frías, Président de la République, d'ouvrir la Banque du Sud sur le continent africain.

Tout cela est accompli sans que soient imposées, comme d'habitude, les conditions perverses qui portent atteinte à la souveraineté et empêchent l'établissement de véritables programmes de réduction de la pauvreté à travers des plans et stratégies de développement nationaux. De telles contributions aux objectifs de développement font la preuve qu'avec ce qu'il faut de volonté politique et d'attachement aux valeurs humanistes, il est possible de bâtir un monde différent de celui que les centres économiques du pouvoir mondial et les institutions financières internationales – qui portent l'estampille pernicieuse de la pensée néolibérale – cherchent à nous imposer.

Pour finir, la République bolivarienne du Venezuela veut exprimer son engagement en faveur des pays en développement et de leurs objectifs légitimes

– indépendamment de la manière dont ces pays sont catégorisés – pour réaliser la vision d'un monde fondé sur des relations justes, égales et équitables, où nous pourrions progressivement surmonter les fléaux terribles qui frappent l'humanité. La République bolivarienne du Venezuela cherche, en toute indépendance, à trouver un équilibre qui permette de parvenir à la justice, à la paix et à la sécurité.

M. Bossina (Congo) : Je voudrais d'abord féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour la qualité des rapports qu'il nous a présentés, pour la quatrième année consécutive, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui international qui lui est apporté. Ces rapports attirent une fois de plus notre attention, non seulement sur les défis et contraintes à relever et surmonter, mais aussi sur les progrès enregistrés ces 12 derniers mois dans la mise en œuvre du NEPAD.

En m'associant aux déclarations faites par S. E. M. Kumalo, Représentant permanent de l'Afrique du Sud, au nom du Groupe des 77 et de la Chine, et par le représentant de la Gambie au nom de l'Afrique, qu'il me soit permis, à l'instar des délégations qui m'ont précédé, de faire quelques commentaires.

Il y a cinq ans, les dirigeants africains ont adopté le NEPAD, dont le but est de réaliser une croissance large et soutenue devant permettre à l'Afrique de réduire la pauvreté de ses populations et de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Au moment où nous procédons à cette nouvelle évaluation, nous pouvons dire que quelques progrès ont été accomplis, malgré l'ampleur de défis tels que le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, le mercenariat, les conflits, l'exploitation illégale des ressources naturelles, le chômage des jeunes, les crises humanitaires, l'immigration illégale, le VIH/sida.

Mais il convient de se féliciter d'abord des efforts réalisés par les pays africains pour la promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que dans l'application des mesures visant à mettre en œuvre les programmes et les projets prioritaires du NEPAD dans les domaines que sont les transports, l'énergie, l'eau, la santé, l'éducation et l'informatique, l'environnement, l'agriculture, la science et la technologie, et surtout la gouvernance. De tels efforts, qui donnent un élan nouveau au NEPAD, apporteraient des résultats durables s'ils bénéficiaient de l'appui nécessaire de nos partenaires.

C'est ici l'occasion de se féliciter aussi de la mobilisation continue de l'opinion internationale en faveur de l'Afrique et de l'appui que les gouvernements partenaires au développement ont apporté à ce continent. Des initiatives spécifiques, orientées vers la réalisation du programme du NEPAD, ont été prises; des annonces de contributions ont été faites et des engagements pris. Nous attendons que les progrès enregistrés en matière d'allègement de la dette soient étendus à l'aide officielle au développement ou au commerce.

Pour une impulsion nouvelle à donner à la mise en œuvre du NEPAD et pour un appui substantiel à celui-ci, j'aimerais, à mon tour, souscrire aux grandes orientations que le Secrétaire général nous suggère dans les rapports présentés. Il s'agit de renforcer le soutien au continent africain en adoptant des mesures concrètes afin de renforcer l'élan constaté à la mise en œuvre du NEPAD; de régler les questions institutionnelles en intégrant le NEPAD dans les structures et mécanismes de l'Union africaine; de soutenir le secteur privé; de faire que les partenaires au développement de l'Afrique honorent leurs engagements dans des délais raisonnables en matière d'aide; d'aider l'Afrique à diversifier son économie, en améliorant la structure de ses exportations; d'assurer une meilleure coordination des activités des organismes des Nations Unies qui contribuent au soutien des efforts de développement de l'Afrique; d'améliorer la qualité de l'appui fourni au NEPAD par le système des Nations Unies au moyen de consultations régulières et approfondies avec l'Union africaine.

Je voudrais, avant de terminer, féliciter le Conseiller spécial du Secrétaire général pour l'Afrique et son Bureau pour l'ensemble des actions de plaidoyer qu'ils ne cessent de mener en faveur de l'Afrique en général, et du NEPAD en particulier.

Enfin après un tel examen, j'aimerais réaffirmer l'adhésion de ma délégation aux efforts du Secrétaire général dont les grandes orientations constituent un cadre approprié pour une mise en œuvre méthodique et un appui efficient au NEPAD.

M. Scott (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous voudrions remercier le Secrétaire général et les membres du Secrétariat, à qui nous devons le rapport (A/61/212) sur les progrès de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et l'appui

international, ainsi que le rapport intermédiaire (A/61/213) sur l'application des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique et le rapport (A/61/218) sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique.

Les États-Unis félicitent les membres africains du NEPAD pour les réalisations obtenues en cinq ans, qui renforcent la croissance économique et la bonne gouvernance dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. L'appui au NEPAD est un véritable pilier de l'assistance que nous octroyons à nos partenaires africains. Au cours des cinq années écoulées, le Gouvernement des États-Unis a coopéré avec le NEPAD sur un vaste éventail de programmes intéressant l'agriculture, l'énergie, l'infrastructure, le développement commercial et d'autres domaines encore.

Comme l'a montré le Sommet du Groupe des Huit (G-8) de Gleneagles, les dirigeants mondiaux appuient solidement un recentrage accru de l'attention sur les besoins de développement de l'Afrique. Les États-Unis resteront un fer de lance dans ces efforts. En mars 2002, lors de la Conférence des Nations Unies organisée à Monterrey (Mexique), qui comme chacun sait, a abouti au Consensus de Monterrey, les États-Unis se sont engagés à accroître leur assistance étrangère de plus de 50 % d'ici à 2006. Nous avons concrétisé cette promesse trois ans avant la date prévue. L'aide publique au développement des États-Unis s'est élevée à 16,3 milliards de dollars en 2003, soit plus de 60 % de plus qu'en 2000, et nous ne nous sommes pas arrêtés là. L'aide publique au développement américaine a augmenté de 27 % entre 2004 et 2005, chiffre qui serait en fait beaucoup plus élevé si l'on y incorporait les fonds consacrés à la reconstruction de l'Iraq. Le rythme moyen de croissance de notre aide publique au développement durant cette période a été de 22,4 %, soit près du double de la moyenne (11,7 %) enregistrée dans les autres nations du Groupe des Sept (G-7).

Nous avons entendu au cours du présent débat des chiffres montrant que la part de l'Afrique dans le commerce mondial et le produit intérieur brut reste excessivement basse, avec moins de 2 % chacun. Nous nous efforçons d'y remédier, en augmentant l'aide publique au développement et en multipliant les possibilités commerciales avec les États-Unis, à

l'image de celles fournies par l'Africa Growth and Opportunity Act (loi en faveur de la croissance de l'Afrique et de son accès aux marchés). Bien que les importations des États-Unis en provenance de l'Afrique aient augmenté de 40 % depuis 2000, pour représenter 50,3 milliards de dollars, nous voudrions qu'une plus grande partie de cette augmentation vienne des produits non pétroliers.

De plus en plus, notre aide s'axe sur le développement de l'Afrique. De 2000 à 2005, l'aide publique au développement américaine en faveur de l'Afrique a augmenté de plus de 250 %, pour s'élever à 4,1 milliards de dollars en 2005. Un excellent exemple est notre partenariat avec le Ghana. Ce pays a pris les décisions fondamentales nécessaires au succès à long terme. C'est une démocratie, attachée à la bonne gouvernance, à la transparence et à l'investissement dans la santé et l'éducation de sa population. Après avoir analysé sa situation, le Ghana a conclu que l'une des priorités devait être de renforcer les efforts pour stimuler l'agriculture, promouvoir les exportations et encourager de nouveaux investissements dans ce secteur. Sur la base de ces engagements, la Millennium Challenge Corporation a signé en août dernier un accord d'une valeur de 547 millions de dollars qui permettra au Ghana d'obtenir de meilleurs taux de croissance économique et de faire ainsi reculer la pauvreté grâce aux plus puissants outils qui soient : la prospérité, la création d'emplois et l'esprit d'entreprise. En fait, nous considérons que le programme du Compte du défi du Millénaire et le NEPAD partagent la même philosophie, qui est de soutenir la bonne gouvernance, d'assurer de meilleurs services, en particulier en matière de soins de santé et d'éducation, et de garantir les libertés économiques.

Comme vous le savez, les États-Unis sont le premier pays non africain à avoir créé une mission diplomatique auprès de l'Union africaine. Notre engagement se fonde en partie sur notre conviction que l'Union africaine est en train d'édifier un cadre solide pour une politique économique reposant sur les principes contenus dans le NEPAD, au nombre desquels on compte l'engagement pris par les dirigeants africains d'assumer la responsabilité de leur propre développement et d'adopter les politiques économiques nécessaires pour attirer les investissements et créer des emplois.

Pour en revenir au NEPAD, les États-Unis restent déterminés à appuyer les initiatives importantes, en particulier le Mécanisme d'évaluation intra-africaine.

Nous considérons ce Mécanisme comme un élément important de l'engagement pris par les dirigeants africains d'instaurer une gouvernance politique, économique et du secteur privé capable de favoriser un climat plus propice à un développement axé sur la transformation.

Un autre programme fondamental du NEPAD que nous sommes résolus à appuyer est le Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique. Nous soutenons ce Programme dans six pays qui respectent leurs promesses d'accroître leur appui et leur attention au secteur agricole. En outre, nous collaborons aux efforts déployés dans les endroits où sévit la famine en vue de mettre sur pied un projet permettant de s'attaquer aux barrières politiques et techniques qui rendent les pays vulnérables à la famine. En fin de compte, nous espérons aider ces pays à prendre part au Programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique.

En ce qui concerne la production d'énergie, nous travaillons avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et le NEPAD au projet du Groupe de l'énergie ouest africain. Ce Groupe aidera les pays africains en matière de commerce énergétique et leur permettra de parvenir à une meilleure circulation régionale de l'énergie, de réduire les coûts du secteur et d'augmenter la croissance économique.

Les États-Unis se félicitent du rapport sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement. Suite à l'engagement pris par notre Président, en juin 2005, de réduire de moitié la prévalence du paludisme dans le monde, nous avons lancé de nouveaux programmes pour combattre le paludisme dans six pays fortement affectés. Nous allons étendre ces activités à quatre nouveaux pays en 2007 et à cinq autres en 2008. Nous comptons ainsi toucher en définitive plus de 175 millions de personnes dans 15 pays.

En résumé, les États-Unis appuient les membres du NEPAD et les peuples de l'Afrique dans leur quête de paix et de stabilité, leur volonté de vivre à l'abri des maladies fortement endémiques et leur soif de prospérité grâce au commerce et à la liberté économique. Notre engagement ne faiblira pas et nous sommes prêts à œuvrer avec nos partenaires africains et avec les autres fournisseurs d'aide pour relever les défis de l'Afrique et concrétiser ses immenses promesses.

M. Carmon (Israël) (*parle en anglais*) : En premier lieu, je voudrais prendre note avec satisfaction de la décision de l'Assemblée de tenir, cette année, un débat commun sur les questions relatives au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les causes des conflits en Afrique et la Décennie pour faire reculer le paludisme. Nous estimons que cela reflète parfaitement non seulement les liens étroits qui existent entre paix et développement, mais aussi la nécessité de rationaliser les travaux de l'Organisation, principe que nous appuyons vigoureusement.

Israël se félicite du quatrième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et l'appui international (A/61/212). Le rapport décrit en détail le nouvel élan en faveur du développement de l'Afrique issu des actions menées aussi bien par les pays africains que par la communauté internationale et le système des Nations Unies. Il présente en même temps une analyse cohérente des défis et des obstacles rencontrés à chaque niveau. Le principe avancé dans le rapport, celui de la concrétisation des engagements, est un principe qu'Israël appuie avec enthousiasme, pas seulement en paroles mais aussi en actes.

Comme par le passé, Israël réitère son ferme appui aux initiatives et principes de développement adoptés par l'Union africaine. Cette entreprise, propre à l'Union africaine, menée et gérée par ses soins, est un exemple remarquable de la manière dont la maîtrise et la coopération régionale peuvent être mises à profit pour favoriser le développement et relever les défis. En établissant un équilibre approprié entre les principes de responsabilité, de solidarité et de partenariat, le NEPAD a accru les chances de progresser et de prospérer de ce continent en difficulté.

À cet égard, nous nous félicitons de l'adhésion de 25 pays africains au Mécanisme d'évaluation intra-africaine et de la tenue, en mai dernier, du Sixième Forum africain sur la gouvernance à Kigali, consacré à la mise en œuvre de ce Mécanisme. Étant donné que celui-ci traduit le désir authentique des nations africaines de concrétiser les promesses du NEPAD, à savoir la bonne gouvernance, la démocratie, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et la saine gestion économique, nous tenons à encourager d'autres pays à y adhérer rapidement.

Israël se félicite également de la volonté de l'ONU de renforcer la collaboration et la coordination entre ses composants afin de fournir l'appui nécessaire

à la mise en œuvre efficace du NEPAD, et approuve les recommandations formulées dans ce rapport.

Israël a toujours placé ses relations avec l'Afrique au premier rang de ses priorités. Depuis la fin des années 50, alors qu'il était encore un pays en développement, Israël s'est efforcé de forger des partenariats de développement avec les États nouvellement indépendants de l'Afrique subsaharienne. Fort de ce long bilan de coopération dans l'ensemble de l'Afrique et de sa tradition immuable d'amitié et de solidarité, Israël offre son expérience et ses compétences pour contribuer au succès du NEPAD et aider le continent africain à prospérer, en partageant son savoir-faire dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes, l'éducation et la santé, de manière bilatérale et avec la participation des fonds et programmes des Nations Unies pour le développement. Qu'il me soit permis d'évoquer brièvement quelques-uns de ces programmes.

Au-delà de l'aide bilatérale et des programmes de formation, Israël appuie activement des initiatives internationales telles que les Programmes de l'Association internationale de développement (AID) de la Banque mondiale et l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) pour l'allègement de la dette. Israël a déjà annulé la dette d'un certain nombre de pays africains et envisage d'en faire autant pour d'autres, dans la mesure de ses moyens.

En 2005, 467 stagiaires africains, originaires de 32 pays, ont participé à 94 programmes d'études différents en Israël, qui portaient notamment sur l'agriculture, le développement communautaire, l'éducation, la médecine et la santé publique, la science et la technologie, et les petites entreprises. Six cent dix autres stagiaires africains ont participé à une formation sur place dans 11 pays africains. Cette année, Israël a envoyé, pour des consultations à court terme et à long terme, 21 experts dans 12 pays différents d'Afrique.

Le Centre israélien pour la coopération internationale (MASHAV) coopère avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural de l'Éthiopie à l'exécution d'un programme conjoint qui vise à favoriser le développement agricole de l'Éthiopie. En février 2005, un accord relatif à un programme triennal a été signé pour fournir un appui technique à ce pays par le biais d'activités axées sur le renforcement des capacités pour les petits propriétaires et les exploitants agricoles commerciaux, les membres

de coopératives et les groupes d'usagers de l'eau, ainsi que sur l'amélioration de la qualité des troupeaux laitiers, les petites irrigations et la gestion de l'eau, l'horticulture, la conservation des sols et la biotechnologie. Le MASHAV et *Save the Children Norway-Ethiopia* ont également signé un accord de coopération triennal pour établir un programme conjoint relatif à des activités de développement de l'enfant en Éthiopie. Cet accord renforcera la capacité des organisations éthiopiennes de traiter les questions liées au développement de l'enfant.

Israël a lancé le programme TIPA – *Techno-agricultural Innovation for Poverty Alleviation* (Innovations technico-agricoles pour réduire la pauvreté) –, qui se fonde sur le concept de jardin maraîcher africain et met l'accent sur la réduction de la pauvreté et la productivité agricole dans plusieurs régions de l'Afrique du Sud. Mis au point par le Centre israélien pour le développement agricole international (CINADCO), ce système, qui comprend un ensemble de cultures annuelles et pérennes, ainsi qu'un système d'irrigation goutte à goutte à basse pression, a permis d'accroître considérablement les rendements et de réduire les risques auxquels sont exposés les fermiers pratiquant une agriculture de subsistance dans les zones arides et semi-arides. Le projet a porté de 20 à 120 le nombre de systèmes d'irrigation goutte à goutte artisanaux. Depuis, le MASHAV a élargi le TIPA à d'autres domaines de l'Afrique du Sud, et, depuis 2005, les fermiers gèrent eux-mêmes le projet Cradock. D'autres projets de jardins maraîchers israélo-africains sont en cours dans neuf pays francophones de l'Afrique de l'Ouest, 280 jardins au total ayant déjà vu le jour dans huit pays du Sahel.

La pandémie de paludisme en Afrique, responsable de la mort de 3 000 enfants et nourrissons chaque jour, est une tragédie sans précédent. Le paludisme est une maladie curable, et la réponse doit consister à renforcer les infrastructures médicales et de santé publique de l'Afrique. Israël met tout en œuvre pour y parvenir, notamment en s'attaquant au problème des ressources humaines en cas de crise sanitaire. S'agissant du VIH en Afrique, deux formations spécialement conçues pour le personnel médical éthiopien relatives à la formation des formateurs et à la thérapie antirétrovirale ont été organisées au Centre de formation international *Aharon Ofri* en Israël. Plus de 27 médecins et infirmières y ont pris part. Parmi les équipes de premiers soins figuraient des assistantes sociales et des médiateurs culturels, qui prodiguent

souvent des soins et luttent contre le non-respect des consignes de traitement. La formation aborde des questions telles que la résistance aux antirétroviraux et le sida chez les enfants. En outre, des contacts et des échanges permanents existent au sein de l'équipe.

Israël mène aussi des missions relatives à la prévention de la cécité et aux troubles de la vue dans des pays partenaires africains qui ne disposent pas d'un nombre suffisant de centres ophtalmologiques. Ces missions sont menées par des équipes de deux ou trois ophtalmologues israéliens dans des cliniques ou hôpitaux locaux. Des centaines d'interventions chirurgicales sont réalisées par des équipes israéliennes, qui collaborent avec le personnel local, pour rendre la vue à de nombreux patients. Les ophtalmologues israéliens forment également du personnel local, et le Gouvernement israélien fournit l'équipement et le matériel nécessaires. En 2005, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Kenya et la Tanzanie ont accueilli des missions de ce type.

Même si notre aide peut sembler assez dérisoire à certains, nous ne devons pas oublier que, en tant que pays d'à peine six millions d'habitants qui, en devant défendre son existence, supporte un lourd fardeau financier, la contribution par habitant d'Israël à l'avenir de l'Afrique figure parmi les plus élevées au monde. Sur la base d'une amitié durable, nous avons à cœur de collaborer avec les pays africains pour tirer parti de l'élan créé par le NEPAD et de réaliser ses objectifs. Nous en avons la volonté car nous sommes convaincus que les difficultés de l'Afrique ne sont pas un fardeau, mais une responsabilité commune. Nous croyons dans le potentiel de l'Afrique et de son peuple, et nous croyons que les promesses sont faites pour être tenues.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite par le Représentant de l'Afrique du Sud au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Nous saisissons cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son quatrième rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) contenu dans le document A/61/212, la note sur la Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique, contenue dans le document A/61/218 et le rapport relatif à l'application des recommandations figurant dans le rapport du

Secrétaire général sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables, contenu dans le document A/61/213.

Ce rapport sur le NEPAD, qui coïncide avec le cinquième anniversaire du Partenariat conçu par les Africains pour les Africains, montre que nous traversons une époque marquée par une forte volonté et un grand engagement politiques à tous les niveaux en vue d'assurer le renouveau de l'Afrique par le biais d'une croissance économique et d'un développement durables. Cependant, traduire ces engagements et cette volonté en actions et projets tangibles, conformes au NEPAD sur tout le continent, demeure le défi majeur.

Nous sommes heureux de constater que certains projets conçus dans le cadre du NEPAD sont mis en œuvre dans les domaines de l'infrastructure, de l'information et des technologies des communications, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'agriculture, de la science et de la technologie, de l'intégration d'une perspective sexospécifique et de la participation de la société civile. Il y a des signes de progrès manifestes dus au fait que le partenariat mondial rassemble États Membres, organismes des Nations Unies, organisations régionales et sous-régionales, institutions financières internationales et régionales, organisations non gouvernementales, secteur privé et société civile. Nous espérons que ce qui a été réalisé dans certains secteurs, dans certains pays et régions, pourra être reproduit dans tout le continent.

L'Afrique est attachée à la bonne gouvernance. Elle a donc créé le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. C'est un instrument indispensable pour faire avancer les réformes en matière de bonne gouvernance et de développement socioéconomique, et pour renforcer les capacités de manière à contribuer à l'exécution des plans de développement nationaux. Je ne saurais passer sous silence l'adhésion au Mécanisme de 25 pays africains, dont l'Angola. Un grand nombre d'entre eux ont accueilli des missions d'appui visant à évaluer les capacités nationales d'auto-évaluation et préparent des plans d'action nationaux; cela constitue une étape importante sur la voie du Forum du Mécanisme d'évaluation.

S'il y a des raisons de penser que le Partenariat donne de bons résultats, il demeure que l'Afrique et ses partenaires de développement se heurtent à divers problèmes. Les gouvernements africains doivent continuer à intégrer les principes et la vision du

NEPAD dans leurs plans et institutions en matière de développement. À cette fin, mon Gouvernement s'est engagé dans des initiatives visant à sensibiliser ses institutions publiques aux grands principes et à la philosophie du NEPAD. En outre, la conception et l'exécution de projets liés notamment à l'infrastructure, la santé et l'éducation ont été intégrés dans le NEPAD.

Mettre irréversiblement l'Afrique sur la voie d'un développement et d'une croissance durables exige des actions coordonnées et complémentaires de la part de nos partenaires de développement. Même si nous saluons le renouvellement des efforts, des mesures importantes restent à prendre dans un certain nombre de domaines importants. Parmi eux, le commerce constitue un domaine fondamental. Nous avons exprimé notre préoccupation quant à l'absence de progrès dans l'élimination de soutiens internes aux prix et de droits sur les produits agricoles, qui déséquilibrent les échanges, en entravant la capacité de l'Afrique de s'intégrer à l'économie mondiale.

En matière d'investissement étranger direct, tout en reconnaissant l'augmentation récente du niveau de ces investissements sur le continent, il convient de noter qu'ils concernent majoritairement l'exploitation du pétrole, du gaz ou des minéraux. En conséquence, ces flux renforcent souvent la dépendance d'un pays à l'égard d'une ou deux matières premières et se concentrent dans quelques pays. En outre, un examen superficiel de ces flux a amené d'aucuns à conclure de manière erronée que l'ensemble du continent bénéficiait de ces niveaux accrus d'investissement alors que la réalité est tout autre.

Pour améliorer les flux dans les secteurs non traditionnels, les gouvernements africains ont procédé et continuent de procéder à des réformes de leur réglementation, y compris dans le cadre de la facilité d'investissement africaine de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du NEPAD. Nous espérons que ces initiatives déboucheront sur une amélioration réelle de la qualité et des effets que l'investissement étranger direct peut avoir sur la diversification des économies africaines.

Enfin, nous saluons les augmentations récentes de l'aide publique au développement (APD) en Afrique, ainsi que la création de mécanismes visant à assurer un suivi des promesses d'aide. Toutefois, nous soulignons que les niveaux actuels d'APD demeurent largement en dessous de l'objectif convenu de 0,7 % du produit

national brut. En outre, les augmentations récentes de l'APD pour l'Afrique sont canalisées vers des activités de développement connues, telles que les secours d'urgence ou l'allègement de la dette. Pour importants et nécessaires que soient ces objectifs, ils ne doivent pas concurrencer ou compromettre le soutien à apporter à l'exécution de projets en faveur du développement et de programmes envisagés dans le cadre du NEPAD.

Les institutions et organismes des Nations Unies restent des partenaires importants lorsqu'il s'agit de faire campagne en faveur d'un appui international à l'Afrique, ou d'apporter un tel appui. À cet égard, nous encourageons les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies à renforcer la coordination, la cohésion et les mécanismes de programmation afin d'intensifier l'appui en faveur des pays africains. Le NEPAD dépend étroitement d'un partenariat mondial où les parties prenantes soient toutes des pivots de son succès.

Le Gouvernement angolais est encouragé par les progrès accomplis récemment dans le domaine du règlement et de la prévention des conflits en Afrique. L'année passée, des mesures concrètes ont été prises pour consolider la paix là où elle avait déjà été instaurée et où des actions visant à la rétablir étaient nécessaires. La création du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dont le rôle principal est de promouvoir le règlement des conflits en Afrique, est à saluer. En outre, les pays africains participent aux opérations de maintien de la paix sur le continent, et les dirigent, conformément aux mandats très clairs de ce Conseil. Conformément à la volonté et aux aspirations des Africains, le Gouvernement angolais aide la République démocratique du Congo et d'autres dans leur quête d'une paix durable.

Sur le plan international, nous nous félicitons de la création de la Commission de consolidation de la paix, que nous présidons, et du lancement, cette semaine, du Fonds pour la consolidation de la paix. Ces deux mécanismes comblent une lacune aux niveaux institutionnel et opérationnel dans le domaine de l'instauration d'une paix durable dans le monde et en Afrique en particulier.

L'adoption en 2000 de la Déclaration d'Abuja sur la lutte antipaludique en Afrique a montré que les dirigeants africains reconnaissaient qu'on ne pouvait plus laisser cette maladie dévastatrice faire des ravages. Évitable et guérissable, elle est pourtant

responsable d'un taux élevé de mortalité infantile et entrave le développement économique et social. Nous saluons les efforts et initiatives en cours pour lutter contre cette maladie, en particulier au niveau mondial. Toutefois, nous soulignons qu'il convient de concrétiser les promesses d'appui. Par ailleurs, la prolifération d'initiatives peut, dans certains cas, mener à des chevauchements inutiles et au sous-financement dans des domaines vitaux.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'État observateur du Saint-Siège.

M^{gr} Auza (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Depuis son adoption il y a cinq ans, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) sert de guide aux diverses initiatives mises en œuvre pour tenir les promesses faites aux peuples d'Afrique. Le NEPAD est venu à point nommé, car il s'agit d'un processus maîtrisé et dirigé par des Africains, qui reflète une vision africaine commune et une détermination commune d'éliminer la pauvreté et d'amener les pays, tant individuellement que collectivement, sur le chemin de la croissance durable et du développement. Ces objectifs sont conformes aux engagements internationaux visant à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et à réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici à 2015.

Le NEPAD est également très utile du fait qu'il s'agit du premier cadre de développement véritablement africain qui ait connu un certain succès. La force de cette initiative tient en fait à sa capacité de consolider le partenariat entre les Gouvernements africains et leurs peuples ainsi qu'avec le secteur privé et la société civile.

C'est pourquoi ma délégation pense qu'il est urgent de continuer à faire preuve de créativité dans ce domaine. Il convient de suivre une direction foncièrement nouvelle dans le cadre de l'initiative du NEPAD. Il faut créer de nouvelles formes de solidarité aux niveaux bilatéral et multilatéral grâce à un engagement plus décisif de la part de chacun, dans la ferme conviction que le bien-être des peuples d'Afrique est une condition indispensable pour le bien commun universel.

Pour atteindre cet objectif, il faut une nouvelle culture politique, en particulier dans le domaine de la coopération internationale. La lenteur avec laquelle nous honorons nos engagements en matière d'aide publique au développement, la question toujours en

suspens de la dette extérieure et la réticence à accorder aux pays intéressés une attention particulière dans les relations commerciales internationales sont des questions auxquelles il faut remédier d'urgence. Aujourd'hui, plus que jamais, il est indispensable pour garantir la paix dans le monde de reconnaître l'interdépendance entre pays riches et pays pauvres, de manière que le développement soit considéré comme une tâche commune qu'il nous appartient à tous de remplir. Sinon, il se peut que le développement régresse même dans des régions ayant connu jusque là des progrès. Le Saint-Siège est heureux de constater que certaines de ces préoccupations sont évoquées dans le rapport dont nous sommes saisis (A/61/212).

Pour contribuer à renforcer la coopération internationale et à encourager la solidarité, ma délégation demande une nouvelle fois aux Gouvernements de respecter les promesses qu'ils ont faites en ce qui concerne l'allègement ou la remise de la dette ainsi que l'engagement de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide publique au développement. C'est grâce à des programmes de ce type que les Gouvernements pourront commencer à consacrer en priorité des fonds aux infrastructures nécessaires et aux programmes de développement social et économique.

D'autres questions évoquées à juste titre dans le rapport du Secrétaire général ont trait à la nécessité d'offrir des possibilités de scolarisation tant aux filles qu'aux garçons, ainsi que des programmes d'alphabétisation qui sont essentiels pour atteindre les objectifs de développement. Par ailleurs, le Saint-Siège reconnaît l'importance de la protection de l'environnement, qui est un moyen pour l'humanité de gérer la création et la préservation des richesses de la planète pour les générations futures.

L'évolution pleine de promesses constatée l'année dernière a révélé l'existence d'un nouvel élan en faveur du développement de l'Afrique. Le programme d'action du NEPAD comporte un ensemble de priorités visant à contribuer sensiblement à rétablir la stabilité et la croissance en Afrique. La mise en œuvre efficace des priorités du Partenariat est essentielle pour qu'il puisse tenir ses promesses. Les dirigeants africains et tous leurs partenaires de développement, qui s'efforcent de passer de la parole aux actes, doivent saisir la possibilité qui leur est ainsi offerte.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 49/2 de l'Assemblée générale, en date du 19 octobre 1944, je donne maintenant la parole à l'observateur de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

M. Gospodinov (Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge) (*parle en anglais*) : Il y a un an, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) est arrivée à la conclusion que l'heure était venue d'adopter des approches différentes pour régler les problèmes de l'Afrique. Les vieilles méthodes n'ont pas apporté les solutions dont la population a désespérément besoin et qu'elle mérite. Nous n'avons pas accordé suffisamment d'importance aux compétences disponibles en Afrique. C'est pourquoi une bonne partie de l'assistance bien intentionnée continue de manquer ses objectifs.

Nous pensons que toute organisation ayant la capacité d'aider l'Afrique doit le faire. Mais chacun doit faire ce qu'il fait le mieux et doit essayer de coordonner ses travaux avec les autres. À l'évidence, la coordination et les partenariats pour l'Afrique pourraient être améliorés, et ce débat nous donne la possibilité d'expliquer comment nous pourrions combiner nos compétences et les capacités d'autrui pour faire avancer les choses.

La FICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge membres de la Fédération sont largement acceptées en tant que chefs de file dans la promotion de la santé au niveau local, où les questions de santé revêtent le plus d'importance. Nous tirons parti de notre présence au niveau local pour fournir les ressources humaines qui sont indispensables pour protéger les populations à risque contre des maladies telles que le paludisme. Par exemple, au Niger, nous avons travaillé avec la Croix-Rouge locale, le ministère nigérien de la santé et d'autres partenaires pour distribuer 2 millions de moustiquaires aux mères et enfants de moins de 5 ans, ainsi que pour vacciner ces derniers contre la poliomyélite dans tout le pays. Grâce à un don du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, nous avons consacré deux semaines à la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée et à une campagne intensive de vaccination contre la poliomyélite. Nous avons pu mener à bien cette activité principalement grâce à nos partenariats au niveau national et grâce à l'assise

communautaire des volontaires de la Croix-Rouge nigérienne. Ces jeunes gens ont pu non seulement avoir accès aux familles que le système public de santé ne peut normalement pas aider, mais aussi dissiper les craintes et les mythes qui entourent le vaccin contre la poliomyélite, étant donné que les communautés concernées leur faisaient confiance.

Aujourd'hui, nous avons élargi notre champ d'expérience, y compris dans les pays d'Afrique infectés par le choléra. Nous avons rassemblé les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les ministères de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des organisations telles que Médecins sans frontières et des acteurs locaux pour faire face à la menace de choléra en sensibilisant la population aux problèmes de santé et en améliorant la qualité de l'eau et les conditions sanitaires. La menace du choléra est en effet un problème qui prend des proportions considérables dans certains pays africains, et nous faisons de notre mieux pour l'atténuer.

Notre approche du traitement des maladies reflète notre gestion des catastrophes et des situations d'urgence. Il est clair que la seule assistance économique reste insuffisante. Il faut en conséquence faire participer les communautés locales à l'élaboration des interventions : renforcer leurs capacités est vital pour une planification à long terme du développement. Sans ce renforcement des capacités, la reprise ne pourra être menée à bien, et on aura manqué une occasion de renforcer la capacité d'adaptation.

S'agissant de la confiance des communautés, nous reconnaissons que nos collaborateurs, nos jeunes volontaires, ne gagneront la confiance des populations que s'ils agissent avec efficacité et intégrité. Par conséquent, la FICR estime qu'il faut mettre les sociétés nationales membres mieux à même de fournir des services aux groupes les plus vulnérables de leurs pays. Par exemple, la Croix-Rouge malgache a décidé de restructurer son organisation, de manière à pouvoir mieux remédier aux problèmes de vulnérabilité conformément à nos principes fondamentaux. Nous avons aidé nos collègues malgaches à mettre au point leur plan stratégique et à faciliter les élections du conseil d'administration, de la base au niveau national. La gestion de nos sociétés nationales et l'obligation de rendre compte constituent des priorités de notre programme.

Nous cherchons aussi à faire en sorte que nos membres soient bien préparés à jouer un rôle utile aux côtés des gouvernements et des organisations internationales. En Somalie, malgré plusieurs années de conflit, le Croissant-Rouge somalien reste uni et fonctionne bien. Son efficacité en matière de santé et de soins est clairement reconnue dans tout le pays, et l'organisation s'occupe d'une large gamme d'activités dans ce domaine, avec le Gouvernement et d'autres acteurs.

On trouve des histoires semblables dans de nombreux pays africains, mais ce que je voudrais souligner particulièrement aujourd'hui, c'est que nos structures sont de plus en plus reconnues par leurs Gouvernements nationaux pour le rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement, en particulier par la mise en œuvre de programmes de santé et de soins, et parce qu'elles attirent, forment et déploient un solide corps de volontaires. Le fait que nos organisations nationales soient capables de travailler en tant que partenaires auxiliaires des autorités publiques est un facteur central de leur réussite.

Comme la Présidente de l'Assemblée générale l'a signalé à juste titre lorsqu'elle a recommandé le thème de la « mise en œuvre d'un partenariat mondial pour le développement » pour le débat général de cette année, les partenariats sont l'ingrédient essentiel. Aucune organisation ni aucun réseau ne peuvent régler seuls ces problèmes mondiaux. C'est pourquoi le docteur Mukesh Kapila, notre Représentant spécial sur le VIH/sida nouvellement nommé, s'est récemment rendu en Afrique australe pour participer au lancement de la boîte à outils pour les thérapies antirétrovirales,

élaborée conjointement par le CICR, l'Organisation mondiale de la santé, ONUSIDA et le Southern Africa AIDS Information Dissemination Service (SAFAIDS). Dans ce contexte, un accord a été signé avec le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, qui sera suivi d'une campagne de levée de fonds étalée sur cinq ans pour la lutte contre le VIH et le sida en Afrique australe, visant à recueillir 300 millions de dollars.

Ces actions sont coordonnées à un très haut niveau de notre direction. Notre Assemblée a tenu en juin 2006 un débat spécial sur l'Afrique, où a été reconnue la nécessité de créer de nouveaux partenariats plus efficaces, y compris avec le secteur privé, et de concevoir des programmes destinés aux plus vulnérables, en visant le long terme et les objectifs du Millénaire pour le développement. Ces solutions ont été mises en avant par nos sociétés nationales africaines et les membres africains de notre Assemblée. Alors que nous planifions la séance de notre Assemblée qui doit se tenir à Addis-Abeba l'année prochaine, nous espérons que d'autres institutions africaines, ainsi que des partenaires extérieurs et des donateurs, se joindront à nous, afin que nous puissions ensemble améliorer la situation des personnes les plus vulnérables du continent. Le projet sur les moustiquaires au Niger prouve combien il est facile d'accomplir de grandes choses. Il suffit que nous adoptions la même attitude et montrions la même détermination, et que nous les étendions au continent tout entier.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée a ainsi achevé la phase actuelle de son examen des points 48 et 62 de l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 40.